

DOSSIER DE PRESSE

Construction de dix logements et transformation d'une gendarmerie en six logements

Le mardi 3 décembre à 15 heures, 10 rue de la Selve à Sissonne

Après plus d'un an de travaux, le site de l'ancienne gendarmerie a été transformé. Sur une surface totale de plus de 4 300 m², dix logements collectifs ont été construits. Sur le même site, les anciens bâtiments ont été réhabilités et transformés en six logements.

Dans le nouveau bâtiment, les cinq logements situés au rez-de-chaussée peuvent accueillir une population senior. En effet, ces logements sont adaptés et répondent à une demande sur la commune de Sissonne.

Afin de créer une certaine mixité intergénérationnelle et répondre à un autre besoin, des logements plus grands, davantage destinés à des familles avec enfants, ont été prévus à l'étage. Cette mixité est également présente dans l'ancien bâtiment.

DESCRIPTION DU PROJET



Le programme

Le site présente :

- 16 logements soit 6 dans l'ancien bâtiment et 10 dans le nouveau. L'ancien bâtiment compte 2 logements de type 3 (de 65 à 89 m²) et 4 de type 4 (de 90 à 97 m²). Le nouveau bâtiment comprend 2 logements de type 2 (49 m²), 3 de type 3 (59 m²) et 5 logements de type 4 (de 76 à 85 m²),
- 11 places de stationnement extérieures et 5 garages,
- 1 bâtiment comprenant 5 remises.

Le calendrier

Démarrage du chantier : octobre 2017. Livraison : avril 2019. Mise en location : juin 2019.

Architecte : Atelier N2A à Saint-Quentin.

Mise en location depuis le 14 juin 2019. A ce jour, 15 des 16 logements sont occupés.

Les équipements spécifiques des logements

Afin de faciliter la vie des locataires les plus âgés, les logements dédiés aux seniors sont équipés de domotique :

- volets roulants électriques avec commande centralisée,
- détecteurs de présence pour les luminaires situés dans l'entrée des logements.

Ces habitations comptent aussi d'autres adaptations :

- barres de maintien et de relevage dans les salles de bain et les toilettes,
- portes coulissantes dans les salles de bain,
- bac à douche extra-plat,
- terrasse en extérieur.

La performance énergétique

Les logements du nouveau bâtiment disposent d'équipements modernes et performants.

Il s'agit par exemple de :

- une pompe à chaleur pour le chauffage,
- un ballon d'eau chaude thermodynamique,
- un thermostat d'ambiance.

Des contraintes techniques ne nous ont pas permis de mettre en place les mêmes équipements dans l'ancien bâtiment. Ils disposent toutefois de :

- plusieurs radiateurs électriques basse température, dont un radiateur à accumulation dans chaque séjour,
- un thermostat d'ambiance.

Coût de l'opération : 2 150 015 € TTC

La commune a cédé à l'OPAL la parcelle sur laquelle se trouve l'ancienne gendarmerie pour un montant de 110 000 €, prix auquel elle avait été acquise par la commune.

➤ **Subventions bâtiment : 81 750 €**

Conseil départemental de l'Aisne

81 750 €

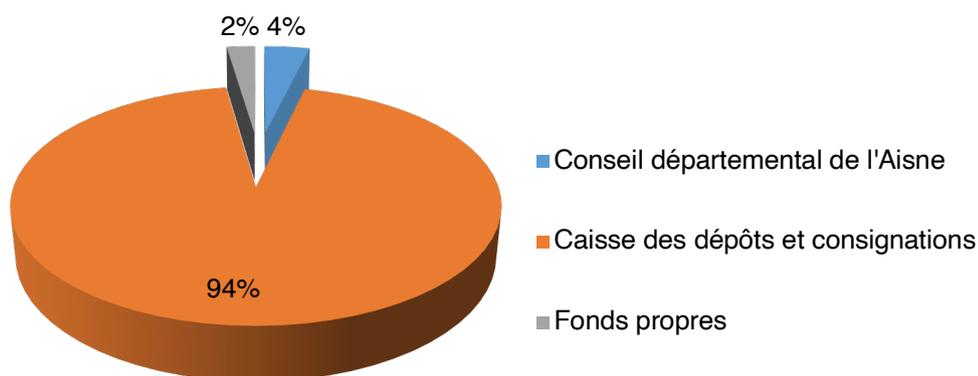
➤ **Emprunts : 2 017 265 €**

Caisse des dépôts et consignations

2 017 265 €

➤ **Fonds propres : 51 000 €**

Financement



**Un programme de plus de 2 millions d'euros,
c'est environ une vingtaine d'emplois.**